

DEC181891DERCI

Décision portant renouvellement de M. Olivier FUDYM aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Rio de Janeiro (DERCI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit, aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC150006DAJ du 20 janvier 2015 portant nomination de M. Olivier FUDYM aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Rio de Janeiro;

Vu la décision DEC170536DAJ du 31 janvier 2017 portant renouvellement de M. Olivier FUDYM aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Rio de Janeiro;

Vu la décision DEC18214DERCI du 1^{er} février 2018 portant renouvellement de M. Olivier FUDYM aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Rio de Janeiro;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Olivier FUDYM est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Rio de Janeiro, pour une durée de 7 mois à compter du 1^{er} février 2019.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Antoine Petit